

[Text]

Il y a trois objectifs.

Mme Finestone: Est-ce que la danse est maintenant à l'écran?

• 1340

M. Patenaude: Elle est moins présente sur nos écrans présentement qu'elle l'était au début de la télévision. On voyait plus de danse à la télévision dans les années 50 qu'on en voit maintenant. C'est un paradoxe. Nos réalisateurs d'émissions de télévision et de films ont maintenant des techniques qui sont largement reconnues à travers le monde et, paradoxalement, la danse est très peu présente. Le Centre national des arts a des objectifs dans ce sens-là qui sont décrits dans ses documents pour la troisième décennie.

Un autre objectif important est de préserver notre patrimoine chorégraphique. Comme vous le savez, la danse est un art éphémère.

Mme Finestone: Oui, mais cela doit être dans la Loi sur le droit d'auteur.

M. Patenaude: Oui, mais la danse demeure éphémère de par sa nature. Un écrivain, en couchant son oeuvre sur le papier, la protège tout de suite; elle est fixée. Mais l'oeuvre chorégraphique est sur scène. Comme le processus de création ne fixe pas l'oeuvre, on n'en a aucune mémoire sauf celle des 3,000 personnes qui peuvent être dans la salle, des danseurs et du créateur. Nous avons donc un problème au niveau de la mémoire collective de nos oeuvres chorégraphiques.

On a aussi un problème au niveau de la capacité de faire une rétrospective d'analyse pour mieux comprendre. Par exemple, comment peut-on comprendre Jean-Pierre Perreault aujourd'hui à partir des oeuvres des 10 ou 15 dernières années? C'est impossible. Il n'y a que les gens qui l'ont suivi qui peuvent le comprendre. C'est donc un problème important. Donc, il faut trouver les moyens. . .

Mrs. Finestone: They need to use home film.

Mais maintenant, il faut aller sur le grand écran.

M. Patenaude: Il faut trouver les moyens nécessaires. Les moyens technologiques et les ressources humaines existent. Il manque peut-être les ressources financières pour soutenir cela, ainsi qu'une volonté de l'ensemble des partenaires. On ne doit pas se contenter de dire que le gouvernement doit injecter des fonds. Oui, il doit le faire, puisque selon une étude faite au Québec, 52 p. 100 des revenus de nos compagnies de danse viennent de l'État. Donc, les trois niveaux de gouvernement sont ce qu'on pourrait appeler les principaux actionnaires du milieu de la danse.

Mme Finestone: Donc, cela ne pourrait pas fonctionner très bien uniquement avec le secteur privé.

M. Patenaude: Non. Si l'on parle du statut de l'artiste, il faut. . .

Mme Finestone: Aimerez-vous ajouter autre chose? Je crois que le représentant de l'AFM a quelque chose à ajouter.

M. Patenaude: Je vais laisser la parole à mes collègues.

[Translation]

There are three objectives.

Mrs. Finestone: Is dance currently being shown on TV?

Mr. Patenaude: Not as much as it was when television first started out. There was more dance on TV in the 1950s than there is today. It is somewhat of a paradox. Canadian TV and film producers use techniques that are recognized throughout the world, but very little dance is being televised. In its document "The Third Decade and Beyond", the National Arts Centre lists objectives in that regard.

Another major objective is the preservation of our dance heritage. As you know, dance is an ephemeral art form.

Mrs. Finestone: Yes, but it must be covered by the Copyright Act.

Mr. Patenaude: Nevertheless, its very nature makes it ephemeral. Writers put their ideas down on paper, thus protecting them and making them permanent. Dance happens on the stage. Performing a dance does not make it permanent. It lives on only in the minds of the 3,000 or so persons in the audience and in the minds of the dancers and the choreographer. As a result, there is the problem of the collective memory of our dance works to deal with.

There is also the problem of being able to look back on part a performance for the purposes of analysing and understanding. For example, to understand Jean-Pierre Perreault today you must have seen his works during the past 10 or 15 years. Only the people who have followed his career can understand what he is doing today. That is a major problem. We must find the means. . .

Mme Finestone: Il leur faudrait des caméras vidéo

But now, we have to use television.

Mr. Patenaude: We have to find ways to do just that. We already have the necessary technological and human resources. What we need is funding as well as the will of all those involved. We just cannot sit back and wait for the government to provide the funding, although we know the funding must come from government. A Quebec study has shown that dance companies receive 52% of their funds from the state. Thus, the three levels of government can be described as the major shareholders in the art form that is dance.

Mrs. Finestone: Dance would not fare very well if left entirely up to the private sector.

Mr. Patenaude: No. Concerning the status of the artist, we must. . .

Mrs. Finestone: Is there any more you would like to add? I believe that the AFM representatives might have something to say.

Mr. Patenaude: I shall turn the floor over to him.